



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 70945

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le développement de l'immigration clandestine en France. Selon une étude publiée le 21 juin 2005 par le Bureau international du travail (BIT - Genève), il y aurait, en France, environ 100 000 détenteurs d'un passeport chinois, soit un tiers des quelque 250 000 à 300 000 immigrants chinois installés régulièrement. Quant aux immigrants chinois illégaux, ils seraient environ 50 000, avec chaque année, l'entrée de près de 6 000 nouveaux clandestins. Ces statistiques montrent que les Chinois représentent de 12 % à 25 % du total des immigrants illégaux en France. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat accablant. (Le Monde - 22 juin 2005.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70945

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7299